EDITOR'S NOTE

AFSBT: WITHER REGIONALISATION

After about a decade of existence of the AfSBT, it was observed that the impact of the Society was not being uniformly felt in all the countries of Africa where there are members of AfSBT. Also, many members do not feel a sense of belonging to the Society, except when a Congress is being held in their area. Although it helps that continental Congresses are held in rotation between Anglophone and Francophone countries, only handfuls of members, from non-hosting countries, are able to attend Congresses due to funding difficulties. The idea therefore arose that the countries of Africa be divided into regional blocks along the geo-political groupings of the Continent, and members allocated to Regions where they reside. This proposal was approved by the General Assembly of Delegates (GAD) at the Nairobi Congress in 2009. Five Regions were then created, namely, the EAC, the ECOWAS, the MAGHREB, the RAFTS, and the SADC. The composition and nomenclature of some of the Regions were recently amended in 2016. The current delineation and nomenclature of the Regions are shown in the Appendix. The policy of Regionalisation was not meant to create governance sub-units, but rather operational arms of the Society. The governance and authority of the Society remain centralized, and membership remains individual, with payment of membership dues direct to the Society headquarters in RSA. The Terms of Reference (TOR) of the Regions include the promotion and actualization of the objectives of the Society within the countries of their Region, and the recruitment of more members into the Society. Regional activities are to be organized to attract participation by more members from the Region than would continental activities elsewhere. These may include Regional conferences, and advocacy and local training programmes. For this purpose a Regional Committee is elected, in line with the electoral policy of the Society, and the Regional Chairman becomes a member of the AfSBT Board, with the designation of Vice President. While there are no official country branches of AfSBT, the Chairman may appoint focal persons in each country in the Region to coordinate AfSBT activities in the country.

However, from reports being sent from the Regions, through the Board, to the GAD at each continental Congress, the Regions have not been active enough to effectively fulfill the mandate for their creation. Regional conferences are not being held, except in the ECOWAS Region, where two conferences, exclusively of AfSBT, have been held in 2011 and 2014 with good effect. Chairpersons of other Regions may wish to emulate the ECOWAS example, and, for a start, organize Regional conferences in their areas, even if they have to piggy-back on some other national or regional meetings in their locality. A good example may be the 18-monthly SA National Blood Transfusion Conference in RSA, for the SADC Region. The timing of regional sconferences must however not be close to, or clash with continental Congresses. Conferences have been known to be a fertile ground for raising awareness about AfSBT, recruiting new members and making local impact for the Society. Encouragement and support by the parent body, represented by the Board and the Management, will be helpful to the Regions in organizing their activities.

APPENDIX - LIST OF AfSBT REGIONS BY COUNTRIES

CENTRAL AFRICA (ECCAS)

Burundi, Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo Brazzaville, Democratic Republic of the Congo, Equitorial Guinea, Gabon, Sao Tome and Principe

EAST AFRICA (EAC)

Comoros, Djibouti, Eritrea, Ethiopia, Kenya, Madagascar, Mayotte, Reunion, Rwanda, Somalia, Tanzania, South Sudan, Uganda

NORTH AFRICA (MAGHREB)

Algeria, Egypt, Libya, Mauritania, Morocco, Sudan, Tunisia, Western Sahara

SOUTHERN AFRICA (SADC)

Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mauritius, Mozambique, Namibia, Seychells, South Africa, Swaziland, Zambia, Zimbabwe

WEST AFRICA (ECOWAS)

Benin, Burkina Faso, Cape Verde, Cote d'Ivoir, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Senegal, Siesrra Leone, Togo

NOTE DE L'EDITEUR

SATS: OU EN SOMMES NOUS AVEC LA REGIONALISATION?

Après une dizaine d'années d'existence de la SATS, on a observé que l'impact de la Société n'a pas été ressenti de manière uniforme dans tous les pays d'Afrique où il y a des membres de la SATS. En outre, de nombreux membres ne ressentent pas une appartenance à la Société, sauf si un congrès est organisé dans leur région. Bien que les congrès continentaux soient organisés de façon rotative entre les pays francophones et anglophones, seule une poignée de membres des pays n'accueillant pas le congrès sont en mesure de participer en raison des difficultés d'obtention de financement. L'idée a donc été de regrouper les pays d'Afrique en blocs régionaux selon l'organisation géopolitique sur le continent, et d'affecter les membres dans les régions où ils résident. Cette proposition a été approuvée par l'Assemblée Générale des Délégués (AGD) au Congrès de Nairobi en 2009. Cinq régions ont ensuite été créées, à savoir, la CEDEAO l'EAC, le MAGHREB, le RAFTS et la SADC. La composition et la nomenclature de certaines des régions ont récemment été modifiées en 2016. La délimitation actuelle et la nomenclature des régions sont présentés en annexe. La politique de régionalisation ne visait pas à créer des sous-unités de gouvernance, mais plutôt des bras opérationnels de la Société. La gouvernance et l'autorité de la Société restent centralisées, et l'adhésion reste individuelle, avec le paiement des cotisations directement au siège de la Société en République Sud-africaine. Les termes de référence (TDR) des régions comprennent la promotion et l'actualisation des objectifs de la Société dans les pays de leur région, et le recrutement de plusieurs membres. Les activités régionales doivent être organisées pour attirer la participation de plusieurs membres de la région mieux que le ferait les activités continentales. Celles-ci peuvent inclure des conférences régionales, le plaidoyer et les programmes de formation locaux. A cet effet, un comité régional est élu, conformément à la politique électorale de la Société, et le Président régional devient membre du Conseil d'Administration de la SATS, en tant que du Vice-Président de la SATS. Bien qu'il n'y ait pas de branches officielles dans les pays de SATS, le président peut nommer des points focaux dans chaque pays dans la région pour coordonner les activités de la SATS dans le pays.

Cependant, à partir des rapports envoyés par les régions, par l'intermédiaire du Conseil, à l'AGD lors de chaque Congrès continental, les régions n'ont pas été suffisamment actives pour remplir efficacement le mandat de leur création. Les conférences régionales ne sont pas tenues, sauf dans la région de la CEDEAO, où deux conférences, exclusivement de la SATS, ont eu lieu en 2011 et 2014 avec de bons résultats. Les présidents des autres régions peuvent souhaiter suivre l'exemple de la CEDEAO, et, pour commencer, organiser des conférences régionales dans leurs zones, même si elles empiètent sur d'autres réunions nationales ou régionales de leur localité. Un bon exemple peut être la conférence nationale mensuelle sur la transfusion sanguine en Afrique du Sud, pour la région de la SADC. Le calendrier des conférences régionales ne doit cependant pas être proche de, ou en conflit avec le congrès continental. Des conférences sont connues pour être un terrain fertile pour la sensibilisation à l'adhésion à la SATS, le recrutement de nouveaux membres et l'impact local de la Société. L'encouragement et le soutien de la société mère, représentée par le Conseil et la direction, seront utiles aux régions dans l'organisation de leurs activités.

ANNEXE - LISTE DES RÉGIONS DE LA SATS

AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)

Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo Brazzaville, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé-et-Principe.

AFRIQUE DE L'EST (EAC)

Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Mayotte, La Réunion, le Rwanda, la Somalie, la Tanzanie, le Soudan du Sud, en Ouganda

AFRIQUE DU NORD (MAGHREB)

Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan, Tunisie, Sahara Occidental.

AFRIQUE AUSTRALE (SADC)

Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie, Zimbabwe

AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo